

## **Modalités d'organisation de la rentrée scolaire 2026**

### **Collège Gabriel Païta**

#### **Lundi 16 février 2026 : Rentrée des élèves de sixième**

Programme de la journée :

- Accueil des élèves et de leur famille entre 6h45 et 7h15
- 7h15 : Mot du principal en présence des parents
- 7h30 : Appel des élèves par les professeurs principaux et montée en salle (présentation du fonctionnement de l'établissement, des règles de vie scolaire, distribution des carnets de correspondance et des emplois du temps, visite du collège, rencontre avec l'équipe de direction, photo Pronote, présentation de l'équipe enseignante)
- 11h35 - 12h50 : Pause méridienne et repas
- A partir de 12h50 : début des cours selon emploi du temps
- 16h05 : Fin des cours

**Les élèves de sixième n'ont pas cours le mardi 17 février.  
Reprise des cours le mercredi 18 février selon emplois du temps.**

#### **Mardi 17 février 2026 : Rentrée des élèves de cinquième, quatrième et troisième**

Programme de la journée :

- Accueil des élèves entre 6h45 et 7h15
- 7h20 : Appel des élèves par les professeurs principaux et montée en salle (présentation des nouveautés 2025, distribution des carnets de correspondance et des emplois du temps, rappels des règles de vie scolaire, photo Pronote, présentation de l'équipe enseignante)
- 9h35 : Début des cours selon emplois du temps
- 11h35 - 12h50 : Pause méridienne et repas
- 12h50 : Cours selon emploi du temps
- 16h05 : Fin des cours

**La récupération des tenues du collège pour toutes les familles et des fournitures scolaires pour celles ayant passé commande auprès de l'APE se déroulera le jeudi 12 et le vendredi 13 février 2026 de 8h00 à 16h00 au collège**



# Informations importantes concernant la rentrée des élèves au collège

## 1. Information concernant la demi-pension

Le règlement de la demi-pension (**15.180 Frs par trimestre**) devra être effectué en espèces ou par chèque libellé au nom de « Collège Gabriel Paita » du **lundi 09 février au jeudi 12 février 2026, de 8h00 à 16h00.**

Les élèves boursiers devront présenter le coupon de bourse délivré par la Province Sud. Le complément sera à payer ultérieurement.

Les élèves pris en charge par la CAFAT devront apporter l'attestation.

La carte de cantine actuelle est valable pour l'année suivante. **Les élèves qui n'ont plus de carte devront impérativement en acheter une nouvelle dès la rentrée scolaire au prix de 1.000 Frs.**

## 2. Information concernant la tenue vestimentaire

Le port **de la tenue réglementaire est obligatoire** pour tous les élèves du collège. **Tout autre vêtement est strictement interdit.**

**Pour le bas**, il est strictement interdit de porter une mini-jupe ou un mini-short. L'élève portera une jupe ou un short à hauteur du genou ou un pantalon.

**Les claquettes** sont interdites dans l'établissement.

## 3. Information concernant le matériel scolaire

Les élèves doivent se présenter au collège avec un cartable et le nécessaire de cours (trousse, cahiers...). La famille sera systématiquement contactée en cas de manquement à cette obligation. Les élèves pourront ne pas être admis en cours.

## 4. Rappel concernant les allergies ou intolérances alimentaires

L'élève concerné peut être autorisé à consommer un panier repas fourni par les parents selon les modalités définies dans le projet d'accueil individualisé (PAI). La famille assume la pleine et entière responsabilité de la fourniture du repas (composants, couverts, conditionnements et contenants nécessaires au transport et au stockage de l'ensemble).

## 5. Elèves à besoins particuliers

Les familles qui le souhaitent pourront prendre rendez-vous avec le chef d'établissement adjoint pour évoquer la situation spécifique de leur enfant à partir du lundi 09 février 2026.